

PROGRAMME DE LEGISLATURE 2018-2022 DE LA COMMUNE MIXTE DES BREULEUX

PREAMBULE

Le Conseil communal a une mission stratégique et opérationnelle regroupant non seulement des tâches d'exécution et d'administration, mais également de planification et de gestion, qui requièrent une approche prospective.

Il s'efforce de prendre ses décisions en application des règlements communaux, dans le respect des lois cantonales et fédérales mais également conformément à la Constitution suisse et jurassienne.

Un programme de législature est une vaste déclaration d'intention. Il a pour but de donner au citoyen-contribuable la vision de ses autorités et la façon dont elles envisagent l'avenir de la Commune des Breuleux.

C'est pourquoi, le Conseil communal a décidé d'en élaborer un afin de s'inscrire dans une gestion politique responsable et permettre aux habitants d'identifier en toute transparence les orientations et les projets poursuivis par les autorités.

Il est toutefois judicieux de préciser que ce programme reflète la vision de l'exécutif sans préjuger des décisions à venir, les circonstances pouvant amener des modifications importantes.

Pour la législature 2018-2022, le Conseil communal entend maintenir l'attractivité des Breuleux en offrant un cadre de vie harmonieux et des infrastructures de qualité à ses habitants.

L'autorité publique et l'administration communale doivent aussi renforcer leur efficacité en plaçant le citoyen au centre de leurs préoccupations et en favorisant la concertation et le dialogue avec la population. La garantie du développement du village doit s'appuyer sur un suivi rigoureux des finances publiques.

La Commune des Breuleux s'engage sur les 11 thèmes suivants :

1. Administration générale (page 3)
2. Travaux publics (page 4)
3. Aménagement du territoire (page 5)
4. Affaires juridiques – Police – Militaire – Protection civile (page 6)
5. Energie – Environnement (page 7)
6. Instruction – Formation – Culture – Sport (page 8)
7. Social – Santé publique (page 9)
8. Economie publique (page 10)
9. Finances (page 11)
10. Impositions (page 12)
11. Services communaux (page 13)

1. Administration générale	
Objectifs	Actions
1. Renforcer la politique de communication et d'information.	1.1 Utiliser et adapter les supports modernes de communication (courriels, formulaires en ligne, etc.). 1.2 Définir les publics-cibles. 1.3 Créer et uniformiser les supports de présentation.
2. Développer l'offre internet.	2.1 Proposer un planning d'occupation des salles communales. 2.2 Envisager la mise en place des paiements en ligne. 2.3 Développer une présence sur internet et les réseaux sociaux.
3. Assurer la qualité des prestations du personnel.	3.1 Développer le suivi et la formation continue des collaborateurs. 3.2 Assurer la disponibilité et l'écoute du personnel communal.
4. Collaborer au projet de fusion avec la Chaux-des-Breuleux.	4.1 Participer à l'élaboration du dossier de fusion avec la Commune de la Chaux-des-Breuleux.
5. Faciliter le fonctionnement du Conseil communal.	5.1 Mettre en place un système de gestion informatisée de la documentation.

2. Travaux publics	
Objectifs	Actions
1. Offrir et maintenir des espaces publics et valoriser le patrimoine communal.	1.1 Entretien des places de jeux. 1.2 Mettre en œuvre le projet de place du village. 1.3 Valoriser les parcelles communales.
2. Réaménager les routes communales.	2.1 Dresser une liste de priorités des rues à rénover.

3. Aménagement du territoire	
Objectifs	Actions
1. Développer l'aménagement local.	1.1 Poursuivre la procédure permettant le développement de la zone à bâtir à l'ouest du village. 1.2 Elaborer le plan directeur régional. 1.3 Envisager l'entame de la révision du plan d'aménagement local. 1.4 Etudier la possibilité d'un nouveau parcours « VITA ».
2. Participer au projet de zone d'activités d'intérêt cantonal (AIC).	2.1 Elaborer les prescriptions et en contrôler le suivi.

4. Affaires juridiques – Police – Militaire – Protection	
Objectifs	Actions
1. Contribuer à maintenir ou améliorer le sentiment de sécurité de la population.	1.1 Prendre les décisions qui s'imposent selon la législation en vigueur. 1.2 Intensifier la lutte contre les incivilités.
2. Lutter contre le trafic de stupéfiants.	2.1 Favoriser la collaboration avec la police cantonale si nécessaire. 2.2 Dénoncer les trafics illégaux et ainsi protéger les plus jeunes.
3. Traitement des affaires juridiques.	3.1 S'entourer au mieux et suivre attentivement les procédures.

5. Energie - Environnement	
Objectifs	Actions
1. Site « Es Chaux » (carrière, DTA, DTB).	1.1 Finaliser le projet d'extension. 1.2 Surveiller le respect des normes environnementales.
2. Adaptation aux énergies écologiques et renouvelables.	2.1 Finaliser l'installation de luminaires LED dans toute la commune. 2.2 Maintenir une politique incitative pour l'énergie solaire.
3. Thermoréseau.	3.1 Assurer la pérennité du chauffage à distance. 3.2 Garantir son fonctionnement à long terme.
4. Pâturages et forêts.	4.1 Mettre sous toit le plan de gestion intégré des pâturages (PGI).

6. Instruction – Formation – Culture – Sport	
Objectifs	Actions
1. Assurer la présence des écoles.	1.1 Instaurer une politique d'accueil de nouvelles familles. 1.2 Maintenir la qualité de l'espace environnemental scolaire.
2. Accès aux écoles secondaire II.	2.1 S'engager pour le maintien de l'accès aux écoles secondaire II du Jura bernois et du canton de Neuchâtel.
3. Maison de l'Enfance.	3.1 S'assurer de son bon fonctionnement en respect des lois en vigueur et de la protection de l'enfant.
4. Améliorer les infrastructures sportives.	4.1 Engager une réflexion sur les vestiaires sportifs à proximité du terrain de football.
5. Sécuriser les chemins scolaires.	5.1 Installer des panneaux de signalisation et procéder à des marquages au sol.

7. Social – Santé publique	
Objectifs	Actions
1. Réalisation d'appartements adaptés.	1.1 Etudier le besoin, la faisabilité et les coûts.
2. Soutiens à buts sociaux.	2.1 Continuer à soutenir les infrastructures sociales intercommunales. 2.2 Maintenir l'organisation d'activités pour les aînés. 2.3 Promouvoir le règlement sur le subventionnement de la réinsertion professionnelle.
3. Aide sociale.	3.1 Surveiller la réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale. 3.2 Rester attentif et dénoncer les éventuels abus.

8. Economie publique	
Objectifs	Actions
1. Renforcer les liens avec le commerce et les entreprises du village.	1.1 Maintenir le contact avec les industries. 1.2 Encourager le commerce local. 1.3 Maintenir l'offre actuelle des transports publics et postale. 1.4 Favoriser le maintien d'un cabinet médical.
2. Participer au projet de zone d'activités d'intérêt cantonal (AIC).	2.1 Elaborer les prescriptions et en contrôler le suivi.
3. Collaborer avec la Société d'Embellissement et de Développement (SDEB).	3.1 Participer et soutenir les divers projets proposés par la SDEB (entrées du village, décoration de Noël, etc.).
4. Implanter des services.	4.1 Promouvoir l'implantation de services publics ou privés, en remplacement du bureau des personnes morales.

9. Finances	
Objectifs	Actions
1. Planifier l'installation du nouveau modèle de compte harmonisé (MCH2).	1.1 S'affairer à concrétiser la mise en place des nouvelles normes comptables (plan, informatisation, etc.).
2. Maintenir une gestion financière saine et responsable.	2.1 Gestion prudente et rationnelle des finances communales et limiter les frais de fonctionnement.
3. Prévoir les investissements futurs.	3.1 Planifier d'investir dans des projets nécessaires répondant à un réel besoin. 3.2. Lier les investissements aux ressources financières disponibles. 3.3 Investir dans des projets qui réduisent les charges de fonctionnement. 3.4 Investir dans des projets permettant d'augmenter et de diversifier les ressources communales.

10. Impositions	
Objectifs	Actions
1. Maintenir une quotité d'impôt attractive.	1.1 Prévisions réelles, saines et prudentes des dépenses budgétaires.
2. Etre attentif aux études cantonales (cantonalisation de l'impôt, quotité différenciée « personnes physiques/personnes morales », etc.).	2.1 Suivre l'évolution des dossiers et des décisions parlementaires.

11. Services communaux	
Objectifs	Actions
1. Poursuivre la politique d'assainissement et de développement du réseau d'eau et d'épuration.	<p>1.1 Profiter des réfections de routes pour maintenir des réseaux performants.</p> <p>1.2 Maintenir une exploitation optimale de la STEP, conformément à la législation en vigueur.</p> <p>1.3 Adapter notre situation à la nouvelle Loi sur la gestion des eaux.</p> <p>1.4 Compléter la télésurveillance du réseau d'eau.</p> <p>1.5 Lancer l'étude de mise en place d'un Plan général d'alimentation (PGA).</p> <p>1.6 Unifier le cadastre des ouvrages souterrains.</p>
2. Améliorer le système de collecte des déchets et des écopoints.	<p>2.1 Mise en œuvre du bétonnage et d'améliorations d'accessibilité à la rue des Vacheries.</p> <p>2.2 Intensification du contrôle des incivilités et des dépôts sauvages (moloks, compost, etc.).</p>



Conseil communal

M. Renaud Baume, maire	Administration Gestion du personnel Police Site « Es Chaux »
M. Thierry Paratte	Finances Santé et hygiène publique Sport
M. Adelino Martins	Routes Voirie Bâtiments
Mme Pamela Rais	Instruction Crèche – UAPE Culture
M. Matthieu Roy	Élimination des déchets Alimentation eau potable Épuration des eaux usées Défense contre le feu
M. Matthieu Pin	Aménagement local Éclairage public Développement Œuvres sociales
Mme Virginie Jeanneret	Agriculture Pâturages Forêts Thermoréseau